



# Les partis ont des numéros

Articles

Le 12 septembre 2018 | Auteur : **Thierry Verhoeven**

**Chaque parti qui se présente aux élections a un numéro tiré au sort. Les partis qui ont des élus au parlement de la région ont le même numéro dans toutes les communes de la région. C'est plutôt un avantage.**

En Wallonie, par exemple, il y a 5 partis au parlement régional. On tire donc au sort seulement 5 numéros. Chaque parti est assuré d'être dans les premiers sur le bulletin. En plus, on dit que le parti qui a le numéro 1 est un peu plus avantageux. Des électeurs qui ne savent pas pour qui voter ont tendance à choisir le numéro 1. Le tirage a eu lieu le 1er septembre.

**Les numéros sont les suivants :**



Il y a un tirage au sort à partir du N° 6 pour les autres partis qui se présentent.